

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 30 (2003)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

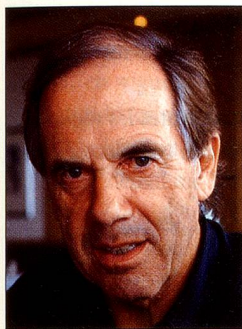
**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La place financière suisse mise au défi

Aucun doute n'est permis: la place financière suisse, qui compte quelque 370 établissements et fournit près de 100 000 emplois, est vitale pour notre économie. Les banques contribuent à hauteur de 10 % à la création de valeur et assurent 10 % des recettes fiscales fédérales, cantonales et communales. La place financière alimente en outre la place industrielle en argent et capitaux bon marché. Quant à la dimension internationale, elle est impressionnante: les dépôts clients de nos banques totalisent près de 4000 milliards de francs de titres. Un tiers de la fortune mondiale est géré par des banques suisses.

Les initiés savent pourtant que la place financière suisse affronte de grands défis. D'après l'économiste en chef de l'UBS, le secteur bancaire est actuellement en récession et c'est le métier de base des banquiers suisses, soit la gestion privée de fortune, qui est le plus touché. La faiblesse de la conjoncture mondiale et la baisse des Bourses ont fait chuter d'au moins 30 % le rendement des fonds placés chez nous. L'an dernier, 10 000 emplois ont déjà été supprimés dans le secteur bancaire. Ces trois prochaines années, on s'attend à une nouvelle réduction d'au moins 20 000 postes. Les experts parlent d'une



Rolf Ribi

**«Un tiers de la fortune mondiale est géré par des banques suisses»**

surcapacité de la branche de 25 à 30 %. Le président de la Banque nationale, Jean-Pierre Roth, a évoqué récemment un autre défi: «la perte de confiance dans les Etats financiers et la lutte contre les délits financiers».

Le troisième défi concerne le secret bancaire. Depuis quelque temps, l'Union européenne demande à la Suisse l'imposition transfrontalière des intérêts versés aux personnes physiques et une entraide administrative complète, sur la base d'échanges d'informations automatiques. Selon l'accord (qui n'était pas encore signé début juin), la Suisse percevra dès 2005 un impôt à la source – pouvant aller jusqu'à 35 % – sur les intérêts des avoirs suisses des étrangers résidant dans l'UE et en rétrocédera les trois quarts au pays domicile du détenteur. Notre pays fournit l'assistance administrative en cas de fraude fiscale d'ordre pénal, mais non pour la «simple» évasion fiscale. «Que nous distinguions entre fraude fiscale et évasion fiscale ne signifie pas que nous tolérions la seconde. Mais chez nous, la protection de la sphère privée est un bien très précieux», explique le conseiller fédéral Kaspar Villiger. Certes, l'assujettissement de la Suisse aux règles européennes de l'imposition des intérêts ne contribuera pas à renforcer notre place financière, mais on ne verra pas l'exode à grande échelle des fortunes privées déposées chez nous, car le secret bancaire reste garanti.

Le sujet de la place financière suisse est au centre du Congrès des Suisses de l'étranger de cette année.

Rolf Ribi



## FOCUS

La Cinquième Suisse leur tient à cœur **4**

## PAGES OFFICIELLES

Comment faire son choix **12**

## DOSSIER

Les Suisses de l'étranger sont plus ouverts au monde **16**

## SWISSINFO

La «voix de la Suisse» ne saurait s'éteindre **21**

**COURRIER DES LECTEURS 22**

**CHRONIQUE 23**



Le 19 octobre, les Suisses renouvelleront complètement le Conseil national. Ces élections ont lieu tous les quatre ans, l'avant-dernier dimanche d'octobre. Les députés sont élus pour une législature de quatre ans. Le même jour, la plupart des cantons élisent leurs représentants au Conseil des Etats.

PHOTO DE COUVERTURE: Michael Stahl

## REVUE SUISSE

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 30<sup>e</sup> année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Gabrielle Keller (gk), rédactrice en chef; Rolf Ribi (RR), Isabelle Eichenberger (IE), Pablo Crivelli (PC), Gabriela Brodbeck (BDK), responsable des pages officielles, Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Jacques Lasserre.

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, CCP 30-6768-9.

Impression: Benteli Hallwag Druck AG, CH-3084 Wabern.

Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.-

Internet: [www.revue.ch](http://www.revue.ch) e-mail: [revue@aso.ch](mailto:revue@aso.ch)